



COMMUNE DE SAINT ETIENNE DU BOIS

85 670 SAINT ETIENNE DU BOIS

ENQUETE PUBLIQUE PORTANT SUR

LE DECLASSEMENT DE BIENS DU DOMAINE PUBLIC DE

LA COMMUNE EN VUE DE LEUR ALIENATION

**Aux lieux-dits Les Embardières, La Chiffaudière, L'Aubier, La Salle, La Martinière, La Grande
Villeneuve.**

DU 6 MARS AU 21 MARS 2023

LES EMBARDIERES/ B

Alain BOUYER
N° 08, les Embardières,
85 1670 Saint Etienne du Bois,
alainbouyer@orange.fr
07 85 47 33 87

le 30 Mars 2021 à
Saint Etienne du Bois
85

A: Monsieur le Maire de
Saint Etienne du Bois 85,
Maire,
85 Saint Etienne du Bois,

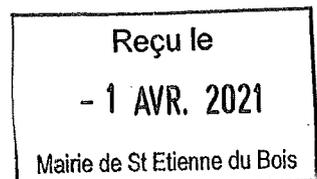
OBJET: - demande d'acquisition
d'un "Délaissé Communal"
au Embardières (N° 08);

Monsieur, bonjour,

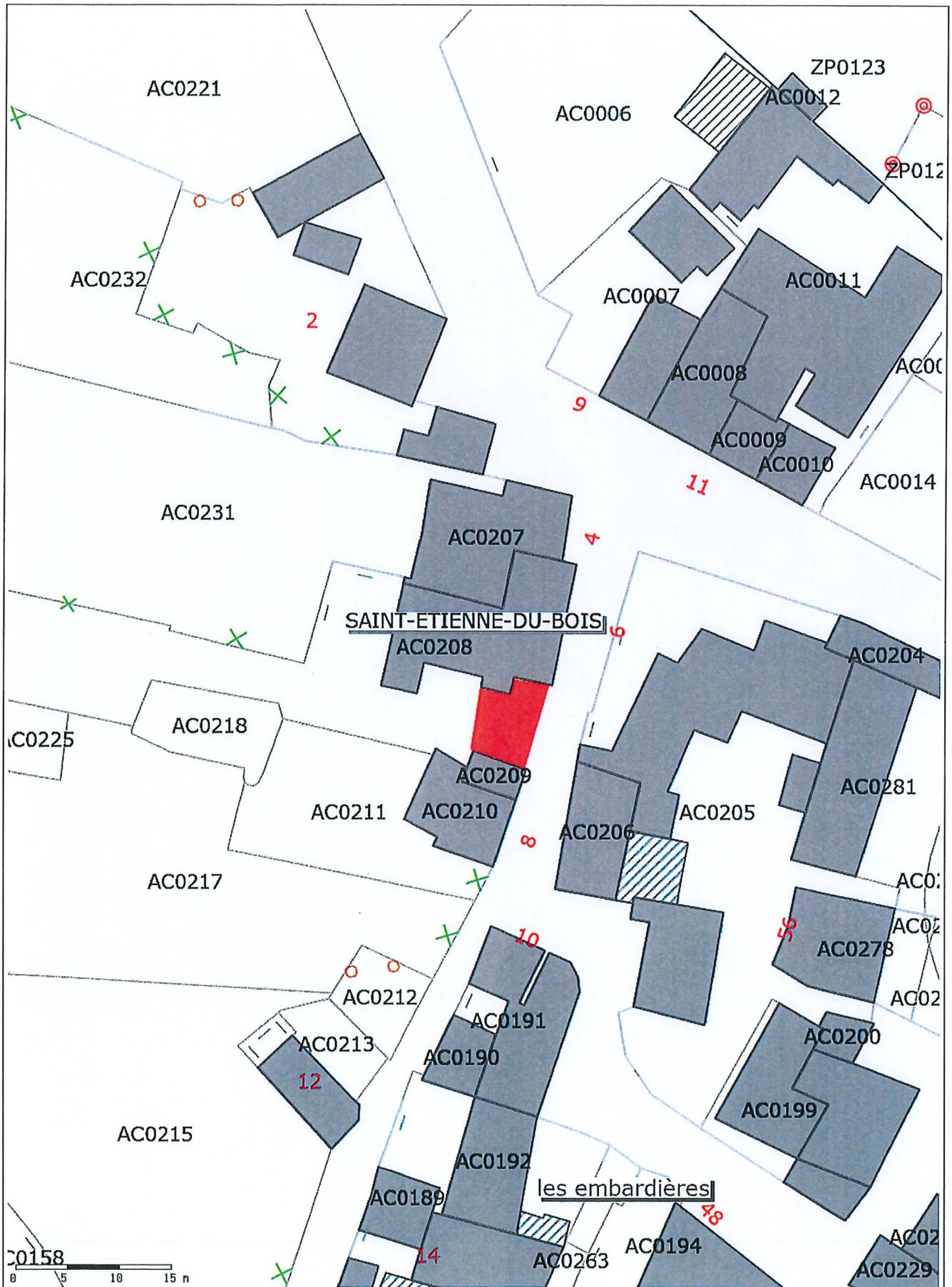
Par la présente lettre, je dépose une demande
d'acquisition d'un terrain délaissé communal, au lieu-dit
les Embardières, N° 08.

L'achat de ce terrain me servirait d'utilité.
Ce terrain servirait au Stationnement de Véhicules.
L'emplacement sur cadastre se situe:
entre la parcelle: 270 AC 209 et
la parcelle: 270 AC 208
la Route et le jardin m'appartenant.
Ci-joint, vous trouvez 1 copie du plan cadastre, avec
1 coloriage en Jaune (Stahilo) signifiant la parcelle
Délaissée communale souhaitée.

Je vous remercie de prendre en considération cette demande,
et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes
salutations.



Président Conseil municipal



DELAISSE aux EMBARDIERES - M BOUYER Alain



Edité le 07/02/2023 - Echelle : 1/500

COMMUNE DE SAINT ETIENNE DU BOIS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et un, le vingt avril, à 19 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Étienne du Bois dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle Beauséjour, sous la présidence de Guy AIRIAU, Maire de Saint Etienne du Bois.

Date de la convocation du Conseil Municipal: le 14 avril 2021

PRÉSENTS : AIRIAU Guy, AKRACH Angélique, AMIAUD Julien, BOUDINEAU-CROCHARD Adélaïde, CAILLAUD Brigitte, CHARRIER Laurent, CHAUCHIS-PARRENIN Pascale, COULON-FEBVRE Catherine, GUIBRETEAU Thierry, NEAULEAU Franck, PENISSON Landry, PROUX Jérôme, RAUTUREAU Freddy, REMAUD Valérie, ROCHER Bernard, ROUSSEAU Claude, VIAUD Séverine,

ABSENTS et EXCUSES : AUCOIN Emmanuelle donne pouvoir à CAILLAUD Brigitte, VIDAL Marie

Secrétaire de séance : ROUSSEAU Claude

Nombre de Conseillers : En exercice : 19 Présents : 17 Votants : 18

N° 20-04-2021-02 – Acquisition d'un délaissé communal aux Embardières

Monsieur le Maire présente à l'assemblée une demande d'achat de délaissé communal par M BOUYER Alain, aux Embardières. Il s'agit d'un terrain d'environ 43m², situé le long de la parcelle lui appartenant et cadastrée AC 208.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- Donne un accord de principe à la cession d'un délaissé communal convoité par M BOUYER Alain, aux Embardières, sous réserve du résultat de l'enquête publique à organiser;
- Fixe le prix de vente de ce terrain à 5 euros le m²;
- Dit que les frais d'acte et de bornage seront supportés par l'acquéreur;
- Dit qu'une servitude sera créée afin d'assurer le maintien de l'évacuation des eaux pluviales, traversant sous la voie entre les parcelles AC 205 et AC 208;
- Charge Monsieur le Maire d'organiser l'enquête publique à intervenir.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus, suivent au registre les signatures des membres présents.

Pour copie conforme,
Le Maire, Guy AIRIAU

